



Edition 2019 - Conditions de la prestation

La prestation

Dates : les mardis et jeudis du mois d'octobre 2019

Horaires : Spectacle débutant à 18h, d'une durée d'une heure environ, suivi d'un pot de l'amitié où les artistes sont invités à rester afin de poursuivre la rencontre avec les habitants.

Fin de la soirée vers 19h30.

Lieux (villes) : 4 à Blois, 2 à Romorantin, 2 à Vendôme

La configuration du lieu : un hall d'immeuble

Le hall d'immeuble est un lieu de configuration particulière, qui induit un espace scénique très réduit (portes, escalier, passages...). C'est un endroit intimiste, c'est une configuration qui ressemble à celle d'un bar.

C'est un lieu de passage des habitants. Ils ne sont pas contraints d'assister au spectacle et peuvent traverser leur hall pour se rendre chez eux, prendre leur courrier etc. Il peut y avoir du bruit, comme des portes qui claquent ou des enfants qui courent, qui parlent fort... **La prestation doit donc tenir compte de ce lieu vivant !**

Le matériel

Dans la mesure du possible vous devez apporter votre matériel. Si vous avez des besoins, il vous sera demandé de nous fournir une liste précise de ce qu'il vous faut (et d'une fiche technique).

Nous insistons sur la nécessité de proposer une prestation la plus allégée possible en termes de matériel et donc de coût.

Nous fournissons les chaises, les tables et des panneaux si vous avez besoin d'accrocher un décor.

Le public

C'est un public mixte dans ses origines, son niveau social, son âge, ses habitudes culturelles.

- Il peut être familial (parents et enfants)
- Il peut être de passage (s'arrête regarder et repart)
- Il peut être nombreux ou parfois il peut y avoir peu de monde.

La rencontre avec le public

Certains habitants s'ils le souhaitent nous aideront à vous accueillir et à installer votre matériel.

La prestation inclut un échange avec le public après le spectacle autour d'un verre dans un moment convivial.

Une action de médiation culturelle, c'est-à-dire une rencontre avec les publics des relais sociaux adhérents de Cultures du Cœur peut être demandée en amont de la prestation, afin d'étendre la portée sociale de votre prestation (débat, initiation à votre discipline, découverte d'instruments, etc.)

Budget

Avant de vous présenter à la commission sélection, un devis vous sera demandé pour 1 ou 2 prestations (incluant les frais de transport)

Si ce dernier correspond à notre budget, votre candidature sera retenue pour la sélection et proposée à la commission de sélection, le jury de Cultur'Hall.

La présentation à la commission de sélection des habitants

Si vous êtes disponible, vous pouvez venir présenter votre prestation à la commission de sélection.

Cette dernière choisira les artistes et le nombre de prestations.

Elle se déroule début juin.